Informations de base	
2005/2560(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur la sécheresse en Espagne **Subject** 3.70.03 Politique climatique, changement climatique, couche d'ozone **Zone géographique** Espagne	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
12/05/2005	Décision du Parlement	T6-0187/2005	Résumé
12/05/2005	Résultat du vote au parlement		
12/05/2005	Débat en plénière		
12/05/2005	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2005/2560(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 136-p2
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B6-0307/2005	12/05/2005	
Proposition de résolution		B6-0308/2005	12/05/2005	
Proposition de résolution		B6-0309/2005	12/05/2005	
Proposition de résolution		B6-0310/2005	12/05/2005	
Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité		T6-0187/2005 JO C 092 20.04.2006, p. 0309-0414 E	12/05/2005	Résumé

Résolution sur la sécheresse en Espagne

2005/2560(RSP) - 12/05/2005 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

Dans une résolution commune des groupes PPE-DE, GUE/NGL, PSE et ADLE, adoptée à une large majorité, le Parlement manifeste sa solidarité avec les agriculteurs et les éleveurs espagnols et de l'ensemble de la péninsule ibérique, compte tenu de la généralisation de la sécheresse. Les députés invitent la Commission et le Conseil à instaurer, à l'échelle communautaire et dans les plus brefs délais, un système de protection efficace des agriculteurs européens contre tout risque ou crise semblable à ceux que traversent actuellement le Portugal et l'Espagne. Ils demandent dans ce contexte, que soit accéléré le lancement du projet-pilote prévu dans la procédure budgétaire 2005 en vue d'établir un modèle d'assurance communautaire ou un mécanisme d'indemnisation des catastrophes naturelles et de garantir un revenu minimal aux agriculteurs.

La Commission est invitée à libérer des ressources du Fonds de solidarité pour remédier aux dommages causés à la capacité de production de vastes régions, compte tenu du fait que le gel et la sécheresse ont des répercussions sur les conditions de vie et la stabilité économique de nombreuses régions. Les députés invitent, une nouvelle fois, le Conseil et la Commission à procéder au réexamen des critères d'éligibilité à ce Fonds pour faire face à ces situations.

Le Parlement prévient la Commission et le Conseil de l'urgence de la mise à disposition des crédits pour parvenir à une prévention efficace de la multiplication des incendies de forêts, autre conséquence grave de l'absence de précipitations, et demande que des ressources plus importantes soient affectées à la lutte contre les incendies de forêt. La Commission devrait mettre au point une stratégie communautaire pour combattre ce phénomène accentué par la sécheresse.

Les députés exhortent également la Commission à étudier avec attention le phénomène de la sécheresse dans le cadre de la politique de lutte contre les changements climatiques, à promouvoir l'utilisation des biocarburants et à encourager une utilisation plus rationnelle de l'eau, en particulier en Europe méridionale.

Enfin, la Commission, est instamment priée d'étudier la possibilité de créer un Observatoire européen de la sécheresse.